



Open Sunday

Information préalable
sur la mise en place du projet

Janvier 2009 ©MPCH/RVS

Midnight Projets Suisse

Agences

Zürich	Brunnenstrasse 1	8610 Uster	T 044 941 44 88
		info@mb-network.ch	
Lucerne	Kornmarktgasse 2	6004 Lucerne	T 041 410 91 00
		luzern@mb-network.ch	
Bâle/Argovie	Totengässlein 15	4051 Basel	T 061 681 84 14
		basel@mb-network.ch	
Berne	Marktgasse 15	3011 Berne	T 031 311 72 70
		info@mb-network.ch	
Lausanne	Dès Printemps 09		T 031 311 72 78
		raphael.berger@mb-network.ch	

1. Contenu du projet

Le but du projet Open Sunday est l'ouverture des salles de sport le dimanche après-midi pour les enfants (en âge d'aller à l'école primaire). Un point de rencontre permanent est mis en place grâce au sport et au jeu. Il y a pour les enfants une large palette d'activités à disposition, notamment des sports d'équipes tels que le basketball, le football, le unihockey, etc, ainsi que d'autres activités comme la danse, le jonglage, etc.

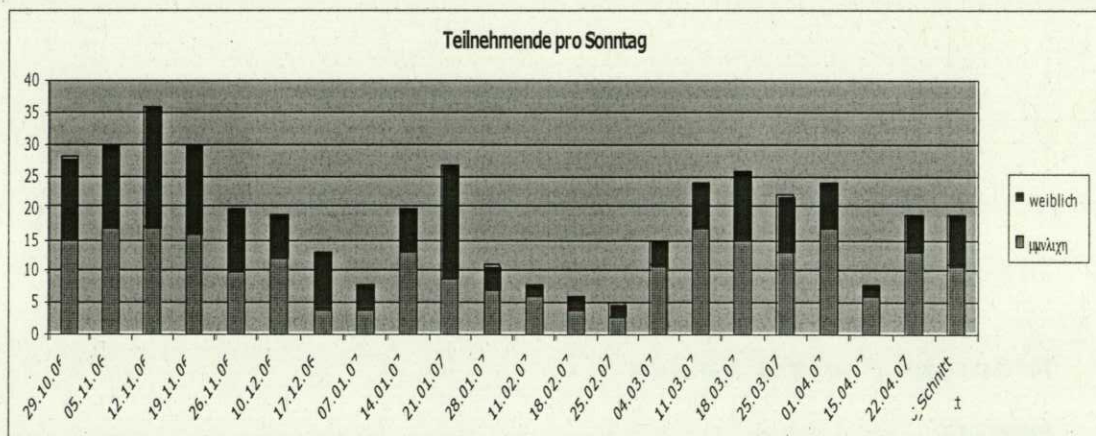
Le principal groupe cible est composé des enfants âgés de 7 à 12 ans (école primaire). L'idée de base de ce projet est l'absence de possibilités pour ces enfants de faire des activités durant l'hiver. En été, les installations scolaires et les clubs sportifs permettent de s'adonner à de nombreuses activités à l'extérieur. Mais en hiver, le vide règne sur les places de sport, alors que le besoin de mouvement existe toujours chez les enfants. Ce phénomène se retrouve autant bien en ville que dans la campagne. A quelques exceptions près, les salles de gymnastique restent inoccupées les week-end. C'est pour cette raison que l'objectif des Open Sunday est d'offrir en hiver une plateforme aux enfants, en ouvrant les salles de gymnastique chaque dimanche de 13h30 à 16h30.

2. Développement du projet en Suisse

En Automne 2006, le premier projet Open Sunday a été lancé à Wintherthur-Töss. 22 manifestations ont été organisées durant les 6 mois de la phase pilote. En Janvier 07, deux autres projets pilotes d'une durée 3 mois ont débuté en ville de Zurich et à Ruti (ZH). Ainsi, en mai 07, une évaluation et une analyse des trois projets ont pu être effectué. Sur la base des résultats positifs obtenus (cf. ci-dessous), les trois projets pilotes ont été reconduit et d'autres projets dans les cantons de Zoug, Lucerne, et Saint-Gall sont planifiés.

3. Évaluation statistique

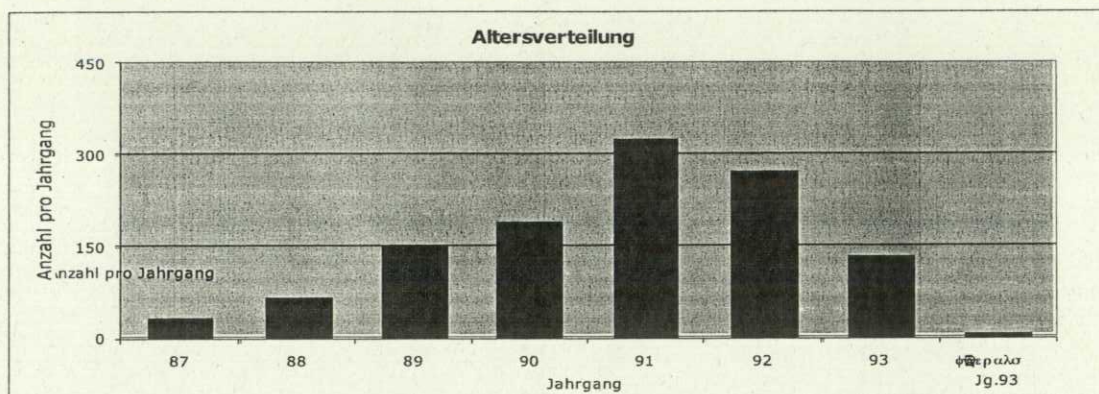
La fréquentation des manifestations a été un succès. En raison des d'un hiver 06/07 doux avec de nombreux jours de soleil, le nombre de visiteurs a été en conséquence. En moyenne, 20 à 25 enfants sont venus chaque dimanche comme le montre le diagramme ci-dessous :



Nombre de participants par événement

3. Evaluation statistique

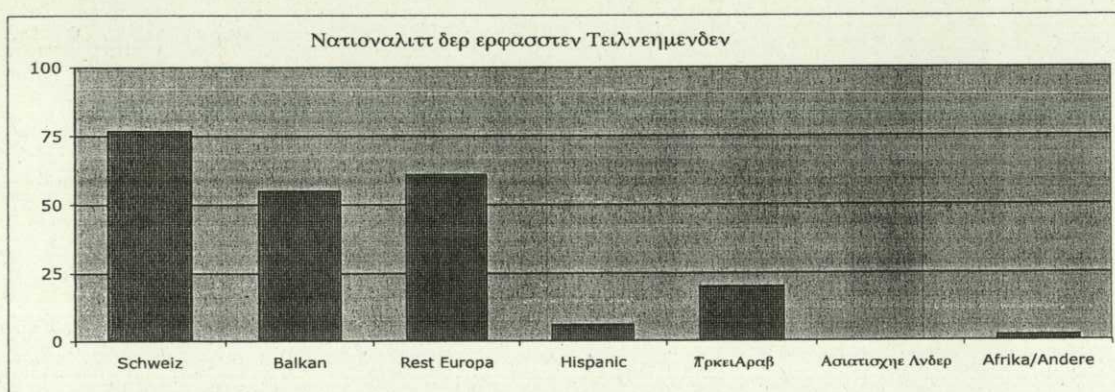
En ce qui concerne la moyenne d'âge, on retrouve à peu près partout la même courbe. La moyenne d'âge des participants au projet MPCH se situe toujours entre 14 et 16 ans (exemple ci-dessous MB à Emmen 2006).



Exemple: participants par année de naissance à MB Emmen / LU 2006

La participation des filles aux soirées se situe entre 15 et 45% et dépend des possibilités offertes par l'ouverture des différentes halles de sport et de l'offre d'accompagnement par des monitrices.

La nationalité des participants dépend de l'endroit où se déroule le projet. Généralement, il y a 20 à 30% d'adolescents suisses. Chez les filles, le pourcentage de participantes suisses est un peu plus élevé que chez les garçons. Le groupe étranger qui atteint le plus grand pourcentage est normalement celui des pays constituant l'ancienne Yougoslavie.



Exemple: Nationalité des participants à Embrach / ZH 2006

Le bassin de réception des manifestations devient, au fil du temps, toujours plus local. Six mois après le lancement du projet, 85 à 95% des participants habitent dans la commune ou le quartier où le projet a lieu.

4. Effets du projet

Le projet Midnight Basketball a des effets positifs dans 4 domaines importants de la prévention et de l'intégration des adolescents.

1. L'absence de drogues et d'arbitres adultes dans les salles constitue des éléments importants du projet, car une optique du projet est d'apprendre aux jeunes à régler les conflits de manière autogérée. Ils ont à disposition un nouveau lieu de rencontre sans alcool ni tabac, qui leur permet d'utiliser les infrastructures mises à leur disposition au mieux. Ainsi un aspect important du projet est la prévention de la violence et de la dépendance aux drogues, ainsi que la promotion de la santé.
2. Les formes d'organisation, qui exigent une grande responsabilité des jeunes et une participation active à la conduite des manifestations, favorisent la prise de responsabilité et accroissent la confiance en soi des jeunes ainsi que la valorisation de leur propre personne. La collaboration assortie de responsabilités fait des manifestations un terrain d'apprentissage important pour la future vie d'adulte de ces adolescents.
3. L'intérêt au sport comme à la musique actuelle lie les jeunes de tous groupes ethniques. Les sports collectifs voient des équipes multiculturelles se battre ensemble pour la victoire et, à l'inverse, devoir accepter la défaite. Cela permet des expériences intéressantes au contact de communautés étrangères tout poursuivant des buts d'intégration.
4. L'ouverture des halles de sports dans les quartiers en ville et dans les communes offre de nouveaux lieux de rencontre attractifs pour les jeunes dans un environnement immédiat. Cela conduit à une revalorisation de ces lieux, et augmente l'identification des adolescents à leur commune ou quartier.

A côté des effets directs du projet par les activités déployées dans les manifestations, un aspect supplémentaire doit être mis en évidence : grâce à la réalisation de ce projet se créent dans les communes et les quartiers de nouvelles relations, qui sont aussi utiles à d'autres projets de la commune.

L'organisation claire et le concept simple du projet lui donne un grand potentiel de mobilisation : clubs sportifs, associations de parents et de quartier, écoles, services communaux et églises sont mis en contact. Le projet MPCH est donc un exemple en matière de coopération locale et régionale.

5. Association Midnight Projekte Schweiz MPCH

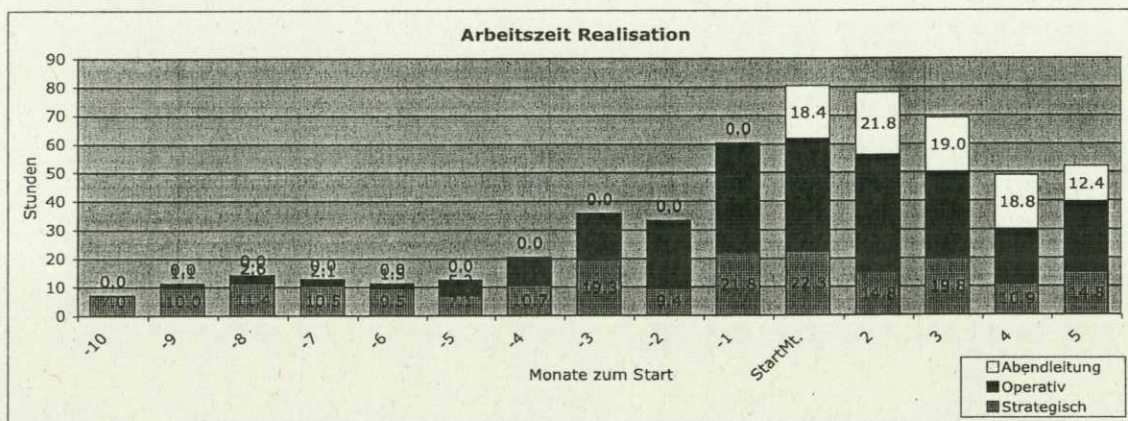
Organisation

L'association Midnight Projekte Schweiz est une organisation à but non lucratif qui gère et conduit le projet Midnight Basketball avec la coopération des communes et d'associations sociales. Depuis 1999, MPCH a créé des projets Midnight Basketball dans 42 villes/communes en Suisse alémanique.

Réalisation

Le premier but de MPCH est la mise à disposition du savoir-faire et des ressources nécessaires. Les expériences passées démontrent que le plus grand problème pour les communes et les organisations participantes au projet réside dans la mise à disposition des ressources personnelles indispensables.

Le tableau ci-dessous démontre ces difficultés: Il révèle la moyenne mensuelle horaire de travail des collaborateurs/trices de MPCH pour la réalisation des six derniers sites.



Pour beaucoup de villes et communes, il est apparu difficile de fournir localement les 10-45% de poste de travail, alors que MPCH, grâce à son expérience de plusieurs années, a vraisemblablement besoin de moins de temps pour mettre sur pied des événements.

But des projets

Le but de groupe de travail est de créer un projet Midnight Basketball autonome avec une équipe locale dirigeante. Aujourd'hui il existe dans la plupart des sites des associations Midnight Basketball, auxquelles prennent part de nombreuses organisations locales comme des communes, des églises, des écoles, des encadrements de jeunes et des associations privées (association de quartier et de parents, Rotary Club, etc.).

Le réseau de MPCH

Afin de rester à disposition avec son savoir-faire et ses conseils après la mise en place du projet et la désignation de l'équipe responsable locale, MPCH offre, dans le cadre d'un réseau national, le réseau Midnight, une formation continue, un échange d'expériences et du matériel de travail.

MPCH est soutenu par le crédit d'intégration de la Confédération (BFM/CFM)

6. Planification du budget

Critères

La planification du budget pour la conduite d'une phase-pilote d'environ quatre mois s'oriente par rapport aux expériences acquises dans d'autres lieux. Elle varie surtout dans le domaine des frais en personnel, tributaires du contenu du projet (avec ou sans offre complémentaire pour les filles) et des halles à disposition (notamment grandeur, clarté des espaces extérieurs, halles multiples séparables).

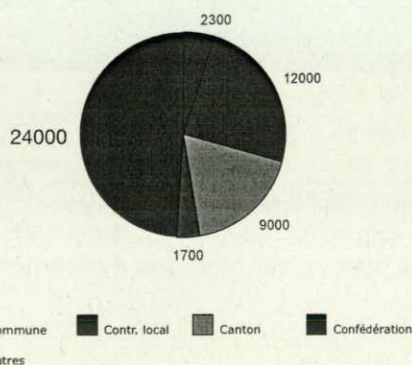
Durant la phase d'élaboration du projet, il s'agit surtout d'être préparé à un possible succès. Le nombre des participants oscille sur chaque site entre 40 à 60 jeunes gens. On peut même constater des pointes à 90 participants. Une bonne préparation personnelle permet d'éviter que les surnombres ne conduisent à des conflits avec le concierge, les habitants ou aussi avec les membres de l'encadrement (jeunes collaborateurs, moniteurs de sport, bénévoles), qui mettraient l'ensemble du projet en danger.

Au cours des premiers mois, on s'efforce en particulier d'intégrer les jeunes participants à l'organisation de l'événement. Cette collaboration joue un rôle central dans l'évolution du projet.

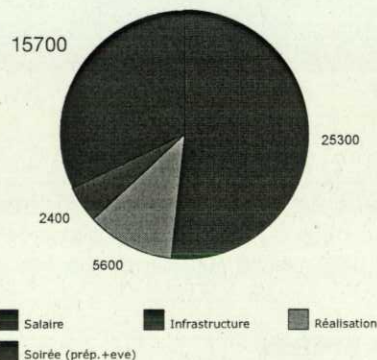
Coûts et financement

On compte en principe environ 49'000.- pour l'information, la préparation et la conduite d'une phase-pilote de plusieurs mois et pour son utilisation.

Financement



Coût



Le financement de la mise sur pied d'un projet pouvait jusqu'ici être assuré conjointement avec les services régionaux et nationaux. Ici, la part des communes représente environ 50 % des coûts totaux.

On compte avec une participation des communes politiques à hauteur de 24'000 frs et entre 2'000 et 6'000 frs venant d'organisations locales (églises, clubs, arts et métiers). Le solde provient de la Confédération, des cantons et d'organisations à intérêt public. L'ensemble de ces fonds est géré par MPCH. L'association de soutien assume également la garantie du déficit en cas de manque de liquidités.

Si le projet est couronné de succès et que la commune se décide à poursuivre l'aventure, la charge annuelle lui incombant s'élève à 20'000.-. Une association de soutien locale devient alors, après une phase de transmission du projet, l'autorité compétente.